



MOTION

«REVENDEICATIONS IMMEDIATES DE LA FNME-CGT»

Lors du 7^{ème} congrès de la FNME-CGT, qui s'est déroulé du 14 au 18 mars 2022 à Clermont-Ferrand, les Congressistes ont construit et voté la motion suivante.

Elle porte sur les revendications immédiates de tout le champ de la Fédération : le secteur des Mines, l'Energie Atomique et les Industries Electriques et Gazières.

Cette motion est le fruit des expressions de toutes les spécificités qui composent notre salariat et les rangs de nos pensionnés.

La FNME-CGT réaffirme sa revendication phare : la défense d'un Service Public de l'Energie et le nécessaire déploiement de son Programme Progressiste de l'Énergie, avec notamment deux EPIC du gaz et de l'électricité nationalisées. Seul ce modèle peut servir l'intérêt général et satisfaire les besoins des usagers.

La maîtrise publique ne doit pas être uniquement la priorité des domaines gaziers et électriciens ; les différentes composantes des champs de l'énergie Atomique et du secteur Miniers ne doivent surtout pas échapper au contrôle et à la gestion d'un État responsable.

L'actualité difficile de ces derniers mois, avec la crise sanitaire due au Covid19 ou encore la guerre en Ukraine, donne encore plus de sens à notre portage CGT sur de nombreux domaines.

Ces situations nous rappellent le caractère indispensable de la souveraineté et de l'indépendance énergétique. C'est pour cette raison que le Service Public du Gaz et de l'Electricité, porté par la CGT est encore plus crédible et pertinent.

Ce modèle d'entreprises intégrées, et 100% publiques, a fait la démonstration de son efficacité sur tous les aspects durant 70 ans. Pour la CGT, c'est la seule forme qui garantira les intérêts des usagers et permettra de faire face à la transition énergétique.

Ce défi environnemental ne pourra être relevé que si nous préserverons notre savoir-faire et notre expertise et si des moyens conséquents sont dédiés à la « *recherche et au développement* ». Par une telle politique, nous permettrons aux salariés de nos Branches de retrouver du sens au travail et un certain épanouissement professionnel.

Les catastrophes sanitaires et géopolitiques que nous traversons mettent en évidence la nécessité d'être dotés d'une industrie forte et d'avoir une maîtrise publique d'un maximum de secteurs vitaux.

La force et l'efficacité de ces Services Publics dépendront directement de l'engagement des travailleurs alors : « Reconnaissons-les ! Rétribuons-les ! Protégeons-les ! ». C'est pour ces raisons que nous revendiquons un « Statut de l'Energéticien », portant des Garanties Collectives de très haut niveau.

C'est donc ce bilan et cette analyse qui nous conduisent à exiger :

- Une augmentation de notre Pouvoir d'Achat par le biais du salaire socialisé et non à coup de primes variables et individualisées ! (SMIC à 2 000 € à prendre en compte pour tous les débuts de grille salariale).
- Une augmentation immédiate et conséquente des pensions (75% du salaire) avec une revalorisation ensuite à minima calquée sur l'évolution de la moyenne des salaires ! De facto, ces éléments garantiront des réversions plus acceptables.
- Des systèmes de classification et de reconnaissance justes, et basés sur le professionnalisme ! Récompensons le savoir-faire plutôt que le savoir-être !
- Un maintien et un développement de notre protection sociale, tant sur la santé que sur les retraites. Servons-nous de nos régimes spéciaux et particuliers, de leurs logiques de partage, de solidarité et de progrès social pour renforcer nos propres systèmes par répartition et les rendre toujours plus solidaires les uns avec les autres !

- Une réelle démocratie sur les choix d'utilisations des excédents des différents pans de notre protection sociale.
- Un dimensionnement du temps de travail qui permette de rétablir un équilibre « vie personnelle/vie professionnelle » acceptable, et ce, pour toutes les catégories du salariat de nos entités.
- Une ré-internalisation des activités sous-traitées pour mettre fin à la précarité inacceptable infligée à ces travailleurs de nos sites et de nos agences, qu'ils soient intérimaires, en CDD ou encore sous-traitants. Cette démarche sera de nature à préserver nos savoir-faire et renforcera nos processus de professionnalisation.
- Une prise en compte des discriminations vécues par les salariés en situation de handicap, nous devons contraindre les employeurs à mettre ces travailleurs dans les meilleures dispositions dans l'exercice de leur fonction, comme dans la vie à domicile ou encore dans les transports.
- Une ouverture de négociation immédiate avec l'ensemble de nos employeurs pour qu'ils assument enfin leurs responsabilités sur les thématiques de la restauration méridienne et du logement !
- Des moyens financiers, matériels et humains qui nous permettent de pérenniser nos modèles de gestion démocratique par les salariés de nos activités ou œuvres sociales ; nous continuerons de défendre le tourisme social et tisserons toujours plus de liens avec les partenaires de ce secteur pour y parvenir !
- Une attribution de temps militant qui nous assure de toujours mieux représenter et accompagner les salariés et pensionnés de nos secteurs et ce, d'abord dans la proximité, mais aussi de prendre part à l'activité interprofessionnelle de la CGT.

En conclusion, cette motion est une base revendicative qui ne demande qu'à être complétée et précisée par des cahiers revendicatifs locaux ou de secteurs Métiers/Entreprises.

La CGT, sous toutes ses formes et spécificités, sera aux côtés de toutes celles et ceux qui luttent pour des droits nouveaux et du progrès social !